

LA LETTRE PRO

L'ACTU SANTÉ POUR LES PROS DE CENTRE-VAL DE LOIRE



N° 82 - du 26 septembre 2025



L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

Tony Huet

Cadre de santé, formateur et
coordonnateur du CFPPH au
CHRU de Tours
préparateur en pharmacie
hospitalière

**« Préparateur en pharmacie hospitalière : un métier méconnu,
mais essentiel dans la chaîne de soins »**

Dans notre interview de la semaine, Tony Huet décrit le rôle et les missions des préparateurs en pharmacie hospitalière, dont le pays et la région ont cruellement besoin pour garantir la qualité et la sécurité de la chaîne de soins, notamment sur le plan pharmaceutique. Il détaille également le contenu et les modalités de la formation, mais aussi ses différentes voies d'accès.

**Pourquoi avez-vous choisi de former les futurs préparateurs en pharmacie hospitalière ?
Quelles sont les particularités de cette formation ?**

Je suis devenu cadre-formateur au CFPPH de Tours il y a treize ans. Derrière cette opportunité de carrière, il y avait une forte envie de partager et de transmettre mon expérience et ma vision, mais aussi la volonté de valoriser le métier de PPH et d'accompagner les étudiants dans l'intégration des savoirs, des savoir-faire et des postures professionnelles. Dans notre territoire, cette formation spécifique est dispensée par le CFPPH du CHRU de Tours qui couvre l'inter région Bretagne-Pays de la Loire-Centre-Val de Loire ; nous accueillons également des étudiants venant de Normandie et de Nouvelle-Aquitaine via la VAE. Cette formation spécifique dure un an, de septembre à juillet, après deux années de DEUST, le diplôme permettant l'exercice en pharmacie

de ville. L'année de spécialisation hospitalière mène au diplôme d'Etat PPH de grade licence. Formation initiale, formation continue, apprentissage, validation des acquis de l'expérience... Quatre voies d'accès existent. Particularité notable : l'apprentissage est une voie équivalente, mais elle est pleinement intégrée au cursus. Le CFA du CHRU gère les contrats d'apprentissage des étudiants qui viennent majoritairement du Grand Ouest.

Quels sont leur rôle et leurs missions dans les établissements de santé ?

Le préparateur en pharmacie hospitalière joue un rôle essentiel, mais souvent invisible dans la chaîne de soins, en assurant la sécurisation du circuit des médicaments et des dispositifs médicaux. Pharmacie à usage intérieur, blocs opératoires, unités de soins, gestion des stocks, production de préparations magistrales ou de chimiothérapies... Ses nombreuses missions sont pratiquées dans des lieux et des domaines variés, notamment depuis les évolutions récentes de leurs compétences. Autre caractéristique majeure : ce métier revêt une importance cruciale dans la logistique d'approvisionnement et la gestion des pénuries, notamment dans la recherche d'alternatives pour les produits manquants. Les préparateurs en pharmacie hospitalière participent également aux activités de conciliation médicamenteuse et à l'éducation thérapeutique des patients, en collaboration avec les pharmaciens. Contrairement aux préparateurs en officine, le préparateur en milieu hospitalier exerce une fonction plus technique et plus intégrée à la chaîne de soins. Ce métier se distingue par une gestion accrue des risques. Les deux environnements présentent des attraits spécifiques, mais le rôle du PPH est en pleine expansion.

Quels sont les besoins spécifiques dans la région ?

Il existe une pénurie importante de PPH diplômés, ce qui contraint les établissements à recruter des titulaires du DEUST sans spécialisation hospitalière. Ces derniers ne peuvent pas pratiquer des activités à risque, non sans limiter leur déploiement. Ce manque de ressources est accentué par le vieillissement et la chronicité, mais aussi par le développement des missions cliniques comme la conciliation médicamenteuse ou l'éducation thérapeutique, qui nécessitent des PPH qualifiés dans les unités de soins. Un besoin partagé par tous les établissements de santé publics et privés ! L'universitarisation de la formation via le DEUST et son intégration dans Parcoursup ont amélioré la visibilité du métier en pharmacie de ville. Depuis la réforme, les effectifs en première année DEUST ont fortement augmenté. Le processus s'est déployé progressivement dans les régions, avec des résultats encourageants pour le recrutement, mais le manque de diplômés hospitaliers demeure toutefois préoccupant. Le renouvellement générationnel est indispensable pour répondre aux besoins croissants du système de santé et garantir la continuité des soins.

Comment attirer et fidéliser de nouveaux préparateurs en pharmacie hospitalière ?

La formation des préparateurs en pharmacie hospitalière bénéficie désormais d'un ancrage universitaire avec les Facultés de pharmacie. Malgré nos efforts, la filière hospitalière reste encore peu visible auprès des étudiants, qui s'orientent majoritairement vers la pharmacie de ville. Il est essentiel de mieux communiquer sur les possibilités de poursuite en milieu hospitalier, notamment via des stages en PUI dans les parcours de formation DEUST. Les neuf CFPPH du territoire national ** forment entre 450 et 500 étudiants par an, mais la hausse de la demande de soins pourrait nécessiter d'augmenter les quotas de formation. Côté emploi, plusieurs évolutions sont attendues, dont la création de postes de PPH titulaires et leur « stagiarisation » rapide. Ce seront deux conditions sine qua non pour renforcer l'attractivité du métier. Bien que peu développé, le positionnement sur des missions à forte valeur ajoutée doit aussi être encouragé et favorisé. Si la

revalorisation salariale en catégorie A est acquise, la qualité de vie au travail est un enjeu prépondérant. L'accueil des étudiants en stage doit par ailleurs être structuré via des dispositifs tutoraux. Malgré le soutien du CFA Santé du CHRU de Tours, l'apprentissage est freiné par le manque d'employeurs.

« Les 9 CFPPH du territoire national forment entre 450 et 500 préparateurs en pharmacie hospitalière, en moyenne, chaque année. Une cinquantaine d'entre eux sont formés à Tours. »

Comment convaincre les jeunes et les moins jeunes de choisir ce métier ? Quels sont les messages clés ?

Ce métier s'inscrit dans une dynamique interprofessionnelle qui suppose des compétences techniques spécifiques aux secteurs de la production pharmaceutique, notamment dans la fabrication de médicaments. Il offre une diversité d'activités, souvent réparties sur différents sites, ce qui enrichit l'expérience professionnelle. La sécurisation du circuit du médicament figure parmi ses contributions emblématiques. A la différence des autres professions médicales et paramédicales, ce rôle implique une certaine distance avec les patients, ce qui peut convenir à des jeunes moins attirés par le contact direct, même si certaines missions induisent des interactions en face-à-face. Ce positionnement représente un bon compromis pour ceux qui souhaitent exercer une activité utile socialement sans être dans une posture de soignant. Ce métier repose sur un équilibre subtil entre technicité, engagement collectif et impact concret... même à distance. Il permet de conjuguer épanouissement professionnel et santé publique.

(*) Avant de devenir cadre-formateur, Tony Huet exerçait la profession de préparateur en pharmacie hospitalière au CHRU de Tours depuis 1999.

(**) Il y a huit CFPPH en métropole et un en Guyane.

Comment et où se former ?

La formation au métier de préparateur en pharmacie hospitalière dure un an. Accessible après deux années de DEUST en sciences et techniques*, elle comporte un total de 1 400 heures, soit 700 heures d'enseignements théoriques et 700 heures de stages. Elle est dispensée dans neuf centres de formation spécialisés en France, dont celui de Tours, qui couvre plusieurs régions du Grand Ouest. Elle peut être réalisée en formation initiale, en apprentissage**, en formation professionnelle continue ou par validation des acquis de l'expérience***. La sélection des étudiants est effectuée sur dossier professionnel et entretien devant un jury. Selon Thierry Huet, 122 candidats ont postulé au CFPPH de Tours en 2025 (42 admis, 40 sur liste complémentaire, 40 ajournés). La promotion actuelle compte 50 étudiants, dont 6 en VAE et 11 apprentis. Congés, horaires aménagés... L'ingénierie de formation est pensée pour préserver la qualité de vie des étudiants.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez : le [CFPPH de Tours](#)

(*) La formation DEUST est dispensée par le CFA Pharmacie, pilotée par la Faculté de pharmacie de Tours avec plusieurs sites (Orléans, Tours, Chartres, Bourges).

(**) Le CFA Santé du CHRU de Tours facilite l'apprentissage en accompagnant les candidats dans la recherche d'employeurs et la gestion administrative.

SOMMAIRE

L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

Tony Huet, cadre de santé, formateur et coordonnateur du CFPPH au CHRU de Tours préparateur en pharmacie hospitalière

EN DIRECT DES TERRITOIRES

GH de Pithiviers-Neuville-aux-Bois : les préparateurs en pharmacie sont habilités à gérer les stocks de sang

Le SAS 18 fête son 1er anniversaire

Service public départemental de l'autonomie (SPDA) : l'Indre-et-Loire partage les attentes des usagers avec les acteurs de l'autonomie

Gros plan sur la réorganisation de la faculté de médecine de Tours

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

16

lieux d'accueil prêts à accueillir les médecins volontaires

LA MÉTÉO SANITAIRE

Un cas de botulisme dans l'Hérault

EN BREF

L'Espace éthique régional accompagne les professionnels dans leurs questionnements

Personnes handicapées vieillissantes : une prise en charge à réinventer

Le CICAT inaugure ses nouveaux locaux à Lucé (28)

Pour un urbanisme favorable à la santé

EN PRATIQUE

Médecins volontaires : une foire aux questions désormais disponible

APPELS À PROJETS

AU PROGRAMME

Comment être bien dans ses baskets avec des troubles DYS ?

Webinaire de la HAS sur la certification des établissements

Préparation aux épidémies hivernales

Une journée pour vieillir et vivre heureux

Journée portes ouvertes dans les

établissements du pôle Addictologie du Cher

Médicaments et substances addictives en périnatalité

ON SE FORME

Une formation pour comprendre les addictions sans substance

LE COIN RH

Myriam Sally-Scanzi, directrice départementale de l'Indre-et-Loire, et

Denis Gelez, directeur départemental en Eure-et-Loir. Deux figures marquantes de notre institution ont fait valoir leurs droits à la retraite

EN DIRECT DES TERRITOIRES

GH de Pithiviers-Neuville-aux-Bois : les préparateurs en pharmacie sont habilités à gérer les stocks de sang



Le dépôt de sang du Groupe hospitalier de Pithiviers-Neuville-aux-Bois est de type « DU-DR » avec un dépôt d'urgence (DU) qui stocke des Produits sanguins labiles (PSL) pour les transfusions sanguines urgentes qui ne peuvent attendre un réapprovisionnement de l'Etablissement français du sang (EFS), et un dépôt relais (DR) qui stocke les PSL attribués par l'EFS nominativement pour les transfusions programmées en hôpital de jour selon les prescriptions médicales.

« En théorie, les préparateurs en pharmacie ne sont pas habilités à réceptionner les PSL, les contrôler, les enregistrer et les attribuer, explique Carole Poisson, pharmacienne, cheffe du service Pharmacie et responsable du DU-DR avec le médecin urgentiste Blaise-Romain Nzeukeng. Mais comme les infirmières d'urgence n'ont pas vraiment le temps de s'en occuper, nous avons demandé une dérogation au Coordonnateur régional d'hémovigilance et de sécurité transfusionnelle, afin que les préparateurs puissent le faire. Cette dérogation a été acceptée à condition qu'ils suivent une formation à l'EFS. »

A ce jour, deux des neuf préparateurs ont été habilités après formation. « Deux autres le seront prochainement, poursuit Carole Poisson.

Service public départemental de l'autonomie (SPDA) : l'Indre-et-Loire partage les attentes des usagers avec les acteurs de l'autonomie



Né de la loi « Bien vieillir » du 8 avril 2024, le Service public départemental de l'autonomie (SPDA) a été expérimenté dans 18 départements préfigurateurs au cours de l'année 2024 avant d'être généralisé à l'ensemble du territoire en avril dernier. Piloté par les conseils départementaux, il associe acteurs sociaux, médico-sociaux, sanitaires et du droits commun afin d'améliorer le parcours de vie aux personnes âgées en perte d'autonomie ou en situation de handicap. Son cahier des charges précise ses quatre blocs de missions : l'accompagnement, l'accès aux droits, la coordination des parcours et la prévention.

« C'est un changement de paradigme, observe Laëtitia Chevalier, directrice adjointe de l'autonomie au Conseil départemental d'Indre-et-Loire. Il ne s'agit plus de penser par les dispositifs mais pour les bénéficiaires et leurs proches aidants. »

Le département a donc décidé, durant l'été, d'aller à la rencontre des usagers pour comprendre leurs attentes : « Nous avons

A terme, j'aimerais qu'ils le soient tous. Après tout, contrôler, réceptionner, gérer des stocks, c'est leur métier : ils le font toute la journée avec les médicaments ! » Le traitement des PSL est assez similaire à celui des produits de santé thermosensibles, que les préparateurs ont déjà l'habitude de contrôler à réception et d'enregistrer dans un logiciel dédié avant stockage. « Être habilités à traiter des produits sanguins leur permet de monter en compétences et d'être davantage en contact avec les équipes, notamment lors de la préparation du transfert des PSL vers le service transfuseur, explique Carole Poisson. Ils le vivent très positivement. »

Le SAS 18 fête son 1er anniversaire



« Bilan très positif ! », se félicite Virginie Picard, directrice du Service d'accès aux soins du Cher (SAS18) au terme de sa première année d'existence. Depuis sa mise en place, le 9 septembre 2024, le SAS Médecine générale a ouvert 15 925 créneaux de consultation avec un taux de remplissage de 82 %. Quant au SAS Dentaire, lancé en janvier 2025, il a pourvu depuis 390 créneaux de soins dentaires non programmés. Enfin, le SAS Sages-femmes, lancé il y a trois mois, est en passe d'être recalibré pour améliorer le taux de remplissage et aller au-delà des 58 rendez-vous donnés par la profession. « Nous avons également répondu à l'appel à projets pour le SAS Psy, poursuit Virginie Picard. Nous aurons la réponse d'ici à la fin de l'année. » Porté par l'Inter CPTS 18, président par le docteur William Lanotte, le SAS 18 a mobilisé 99 médecins effecteurs, quatre centres de santé, une petite dizaine de médecins

interviewé (en moyenne 1 h) une trentaine de personnes âgées en perte d'autonomie, de personnes en situation de handicap et de proches aidants, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain », poursuit Laëtitia Chevalier. « La restitution de cette enquête qualitative, avec de nombreux verbatims, a été partagée avec les professionnels lors du séminaire du 19 septembre, explique Elsa Livonnet, directrice départementale de l'ARS. Ils ont ensuite travaillé toute la journée en ateliers sur les différents blocs de compétences afin de finaliser l'état des lieux. » Prochaine étape : le plan d'actions annuel et la feuille de route : « Elle devrait être finalisée courant 2026, commente Laëtitia Chevalier. Le SPDA est en chantier immense. Nous devons donc nous fixer des étapes, tout en veillant à toujours placer les usagers au centre. »

Gros plan sur la réorganisation de la faculté de médecine de Tours



Alors que certaines facultés dites « de santé » regroupent plusieurs formations, Tours compte trois universités différentes : médecine, pharmacie et, plus récemment, odontologie. « La réorganisation de la faculté de médecine de Tours s'inscrit dans le dynamisme national de rapprochement des spécialités, explique son doyen, le professeur Denis Angoulvant. Nous avons voulu mener ce rapprochement en garantissant le périmètre de chacune des spécialités. »

régulateurs et autant de sages-femmes. « En médecine générale, nous avons trouvé un bon rythme de croisière, commente Virginie Picard. Pour mieux gérer les pics épidémiques, nous avons monté un schéma sanitaire de situation préoccupante. Nous avons également beaucoup travaillé la problématique des transports, très importante dans le département. Nous en parlerons lors des Assises du transport, qui se tiendront le 14 octobre. » Le SAS 18 travaille actuellement sur un projet de coordination en imagerie avec la mise en place pour le premier recours de la possibilité de créneaux en petite traumatologie (une radio dans les 24 h) ainsi que sur la possibilité d'un second recours quand un médecin effecteur ou une sage-femme repère une masse palpable. « *Proposer des solutions de premier et second recours participe de l'engagement des professionnels de santé* », estime Virginie Picard qui attribue aussi la réussite de ce dispositif à sa démarche de transparence : « *Nous n'avons jamais prétendu que le Service d'accès aux soins était une solution : c'est une béquille et nous en avons conscience.* » Cette honnêteté a posé les bases d'une confiance renforcée par la proximité avec les professionnels de santé : « *Nous sommes allés à la rencontre de chacun d'eux, afin de leur faire comprendre les tenants et les aboutissants de ce projet.* »

D'où l'idée de réorganiser la faculté de médecine en créant plusieurs départements, permettant plusieurs niveaux d'intégration. « Ce choix découle aussi de la conjonction de deux phénomènes, commente Denis Angoulvant : d'une part, l'universitarisation de certaines spécialités paramédicales ; d'autre part, la loi prévoyant qu'en 2027, les formations de maïeutique devront rejoindre de façon organique l'université. » Pour donner davantage de visibilité aux autres spécialités, le doyen a proposé de rebaptiser la faculté de médecine : elle deviendra la faculté de médecine, maïeutique et métiers de la santé. A terme, elle comptera cinq départements : le département de médecine ; le département de maïeutique ; le département des sciences de la rééducation et de la réadaptation (avec l'orthophonie, l'orthoptie ainsi que la nouvelle école de masseurs-kinésithérapeutes ouverte par Croix-Rouge Compétences, qui aura un conventionnement avec l'université) ; le département universitaire de sciences infirmières, qui a été inauguré à la rentrée un futur département universitaire des patients.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

16

lieux d'accueil sont prêts à accueillir les médecins volontaires en région Centre-Val de Loire. Ils sont identifiables sur la [plateforme](#) « Un médecin près de chez vous » mise en ligne mi-septembre.



LA MÉTÉO SANITAIRE



Un cas de botulisme dans l'Hérault

Un an après la prise en charge en Indre-et-Loire de 5 cas de botulisme en Indre-et-Loire, les autorités sanitaires nationales ont été informées d'un cas cliniquement évocateur de botulisme faisant suite à la consommation d'ail confit produit par le traiteur Le Tapenadier dans l'Hérault (34) et vendu sur le marché de Sommières dans le Gard (30).

Le botulisme est une affection neurologique rare mais grave provoquée par une toxine produite par la bactérie *Clostridium botulinum*. Cette toxine nécessite un environnement dépourvu d'oxygène pour proliférer : le botulisme apparaît donc souvent dans des conserves (familiales ou artisanales) et des produits sous vide dont les processus de conservation sont mal maîtrisés. La maladie se déclare généralement 12 à 72 h après la consommation d'un aliment contaminé et provoque des symptômes d'une sévérité variable : signes digestifs précoces pouvant être fugaces (douleurs abdominales, nausées, vomissements et diarrhée), atteinte oculaire (défaut d'accommodation, vision floue), symptômes neurologiques responsables d'un risque de fausses routes, sécheresse de la bouche accompagnée d'un défaut de déglutition voire d'élocution, paralysie plus ou moins forte des muscles.

Le traitement du botulisme est essentiellement symptomatique et requiert, dans les formes sévères, des soins respiratoires intensifs avec ventilation assistée. L'administration d'anti-toxine botulique dans les heures ou les premiers jours après le début des symptômes peut permettre de raccourcir le temps d'hospitalisation.

La grande majorité des malades pris en charge sans délai guérissent sans séquelle, mais la durée du traitement et de la convalescence peut durer plusieurs mois.

Consultez le [bulletin régional](#) de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire.

Pour rappel, tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence régionale de santé. Le point focal régional, destiné aux professionnels, est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10 et par mail à ars45-alerte@ars.sante.fr

EN BREF

L'Espace éthique régional accompagne les professionnels dans leurs questionnements



Le CICAT inaugure ses nouveaux locaux à Lucé (28)



Stéphane Viel inaugure le nouveau siège du CICAT entouré de Philippe Leroy, son président, Denis Gelez, directeur de la délégation départementale de l'ARS, Philippe Dumas, sous-préfet d'Eure-et-Loir et Michel Chauveau, président honoraire du CICAT.

Tous les professionnels de santé sont confrontés, à un moment ou à un autre, à des situations posant des questions éthiques. *« Elles sont assez différentes dans les établissements sanitaires et médico-sociaux, observe Thomas Léonard, psychiatre au CHRU de Tours et directeur de l'Espace de réflexion éthique en région Centre-Val de Loire (ERERC). Mais tous les professionnels peuvent avoir besoin d'être accompagnés dans leur réflexion. »* C'est précisément la mission assignée aux Espaces éthiques régionaux, des instances pluridisciplinaires de travail et de réflexion visant, selon les termes de l'arrêté du 4 janvier 2012, à *« susciter et coordonner les initiatives en matière d'éthique dans les domaines des sciences de la vie et de la santé, notamment dans l'ensemble des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux. »*

Cela passe par de l'enseignement et de la formation, la mise à disposition d'un espace documentaire, la création d'une dynamique de recherche et de réflexion en éthique... *« Nous avons ainsi accompagné dans la mise en place d'un lieu de réflexion éthique, explique Thomas Léonard. L'objectif n'est pas d'en doter chacun des 1 000 établissements de la région mais de faire en sorte que chaque professionnel puisse accéder à un lieu de réflexion quand il en a besoin. »* Le programme de conférences, colloques et formations peut aussi donner matière à réflexion autour d'un très large éventail de questions : l'accès aux soins des personnes en situation de handicap, la stigmatisation en psychiatrie, les sexualités en Ehpad, les dilemmes éthiques du soin et de l'accompagnement au domicile...

Personnes handicapées vieillissantes : une prise en charge à réinventer

Le CICAT (Centre d'information et de consultation en alcoologie et toxicomanie) est l'acteur majeur de la prévention et de la prise en charge des conduites addictives en Eure-et-Loir. Le 19 septembre, il a inauguré son nouveau siège à Lucé, la troisième ville du département, à deux pas de Chartres et à mi-chemin entre deux Quartiers prioritaires de la ville (QPV). La question de l'accessibilité a été centrale dans le choix de cet espace de 1 200 m² : *« Nous avons ainsi pu réunir nos équipes et améliorer la qualité de service »*, apprécie Stéphane Viel, directeur de cette structure associative de 42 salariés.

Lors de cette inauguration, les élus et les partenaires du CICAT ont eu l'occasion de découvrir l'ensemble de ses activités, *« avec la volonté de casser les représentations en donnant à voir que personne n'est à l'abri des conduites addictives, insiste Stéphane Viel. Nous avons également convié les riverains pour leur montrer que nos activités sont largement tournées vers la prévention et le soin : nous ne sommes pas là pour encourager les trafics et nos Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) ne sont pas des salles de shoot ! »* De ce point de vue, Stéphane Viel : *« Je suis très satisfait »*, conclut-il.

Pour un urbanisme favorable à la santé



Le concept d'urbanisme favorable à la santé (UFS) a été initié en 1987 par le réseau des villes santé de l'OMS Europe. Il vise à les rendre plus résilientes face au changement climatique, au vieillissement de la population, à l'augmentation des maladies chroniques, aux inégalités de santé... *« Il existe de nombreux exemples d'UFS dans les grandes*



L'espérance de vie des personnes en situation de handicap s'est considérablement allongée : « C'est une excellente nouvelle, mais cela doit nous conduire à trouver de nouvelles solutions pour répondre à leurs besoins », explique Pauline Noël, directrice du CREAL Centre-Val de Loire (Centre régional d'études, d'actions et d'information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité), qui a présenté le 17 septembre les résultats de son étude sur les personnes handicapées vieillissantes. « Plus de 80 personnes ont assisté à cette restitution, se félicite Pauline Noël. Cela traduit l'intérêt que les Etablissements ou services médico-sociaux (ESMS) et les autorités de tutelle portent à cette question. » Le processus de vieillissement des personnes atteintes de trisomie 21, épilepsie, troubles psychiques, infirmité motrice cérébrale ou autisme et autres est à la fois précoce (il peut commencer à se manifester dès l'âge de 40 ans) et cumulatif : ses effets viennent s'ajouter au handicap préexistant. « Les personnes handicapées vieillissantes ne cochent aucune case, constate Pauline Noël. Elles ne sont pas assez vieilles pour les Ehpad mais trop vieilles pour les structures pour adultes handicapés. Il faut donc penser de nouvelles solutions. Et cela ne pourra se faire que de façon collective, avec les acteurs des deux secteurs (handicap et grand âge) pour inventer des solutions hybrides. »

viles, mais encore peu dans les petites communes », constate Raphaël Garnier, ingénieur d'études sanitaires à l'ARS. L'Agence a décidé de soutenir des projets UFS dans les communes relevant des programmes nationaux « Petites villes de demain » (17 en Loir-et-Cher) et « Villages d'avenir » (56) via un conventionnement avec le CAUE Loir-et-Cher, organisme de conseil en architecture, urbanisme et environnement reconnu pour son expertise sur le territoire. A Marchenoir, par exemple, le projet de l'Ehpad Hess va permettre de recréer du lien avec la commune via la création de cheminements doux. Le réaménagement de la cour des écoles de Bracieux, Onzain, Montrichard et Beauce-la-Romaine passe par leur végétalisation pour sensibiliser les enfants à la biodiversité, la création d'oasis de fraîcheur, la réorganisation des espaces pour les rendre plus inclusifs... « Via le CAUE, nous accompagnons les collectivités en phase de diagnostic et de concertation, explique Raphaël Garnier. Notamment dans le cadre des différents projets en lien avec les établissements de santé et les ESMS (établissements de santé et médicaux sociaux), pour repenser l'établissement en intégrant les principes d'urbanisme favorable à la santé. »

EN PRATIQUE

Médecins volontaires : une foire aux questions désormais disponible



Une FAQ est désormais disponible pour accompagner les médecins qui souhaitent s'engager dans le dispositif Un médecin près de chez vous. Elle précise les objectifs de cette mobilisation collective, les conditions de participation selon le statut des praticiens (libéraux, salariés, remplaçants, retraités...), ainsi que les démarches d'inscription, de facturation et les modalités pratiques d'exercice dans les territoires prioritaires. Participez à la mission de solidarité territoriale ! », proclament par ailleurs une affiche et un flyer, diffusés par le ministère de la Santé pour inciter les médecins à participer au dispositif. Tous les médecins sont les bienvenus, qu'ils exercent en

libéral ou dans une structure de soins, qu'ils soient en activité, retraités ou remplaçants. Un QR Code les renvoie vers la plateforme qui répond à leurs questions, géolocalise les différentes structures d'accueil mises en place et oriente les volontaires vers le site d'inscription entièrement sécurisé. lien [FAQ](#) , lien pour télécharger [affiche et flyer](#)

APPELS À PROJETS

Renouvellement des représentants usagers en commission usagers (CDU)

Santé mentale : déposez votre candidature pour obtenir le label Grande cause nationale (GCN) 2025 « Parlons santé mentale ! »

Dispositif de contrat d'allocation d'études (CAE) - campagne d'appel à candidatures

Dispositif d'accompagnement de la formation IPA - Campagne d'appel à candidatures 2025-2026

AMI Le numérique, en soutien aux organisations territoriales en santé en Centre-Val de Loire

AU PROGRAMME

Comment être bien dans ses baskets avec des troubles DYS ?

La santé mentale des jeunes est au cœur de la nouvelle édition de la journée des DYS : comment prévenir et accompagner l'anxiété, la dépression, le refus scolaire ? Quelles ressources pour vous aider ? Journée gratuite et ouverte à tous le **27 septembre** à l'hôtel de ville de Tours

.....

Webinaire de la HAS sur la certification des établissements

Le webinaire de rentrée de la HAS se tiendra le **29 septembre** de 12h30 à 14 h. Introduit par

Une journée pour vieillir et vivre heureux

Dans le cadre de la Semaine Bleue dédiée au vieillissement (du 6 au 12 octobre), l'ERVMA s'associe au CCAS de Tours, au CCAS de La Riche et à Domitys pour organiser une journée de conférences, d'ateliers et de surprises le **10 octobre** sur le thème « Vivre heureux, pourquoi pas ? », où il sera question de la chance de vieillir. De 13h15 à 18 h au Château du Plessis à La Riche (37)

Inscription [ici](#).

.....

Véronique Anatole, présidente de la commission de certification des établissements de santé, il dressera le bilan du 5ème cycle de certification et rappellera les messages clés du 6ème cycle. Un temps important sera consacré aux échanges avec les participants.

Préparation aux épidémies hivernales

Le prochain webinaire du CPias Centre-Val de Loire portera sur la "[Préparation aux épidémies hivernales](#)" et aura lieu le jeudi **9 Octobre** 2025 de 14 h à 15 h en visioconférence.

Programme : bilan de la saison hivernale 2024-2025, point sur l'épidémiologie actuelle (grippe, COVID), prévention des épidémies hivernales en établissement de santé et dans les établissements médico-sociaux, point sur la vaccination des professionnels de santé.

Journée portes ouvertes dans les établissements du pôle Addictologie du Cher

Le **14 octobre**, l'Apléat-Acep organise une journée Portes ouvertes pour découvrir l'offre de soins de ses établissements du pôle Addictologie du Cher :

CSAPA Caet, 39 avenue Marx Dormoy,

Bourges : de 10 h à 13 h

CAARUD Le 108, 108 rue Edouard Vaillant,

Bourges : de 10 h à 15h30

Inscription [ici](#).

Médicaments et substances addictives en périnatalité

Dans le cadre de la semaine mondiale de l'allaitement maternel, Soirée Pro sur le thème « Médicaments et substances addictives en périnatalité » le **16 octobre** à 19h30 à la salle des fêtes de Huisseau-sur-Cosson. Inscription obligatoire :

toutptits41@gmail.com, 06 67 08 50 90

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre Pro en écrivant à ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr

LE COIN RH

NOMINATION

Remerciements à deux directeurs départementaux de l'ARS partis en retraite !

Ce mois-ci, deux figures marquantes de notre institution ont fait valoir leurs droits : **Myriam Sally-Scanzi**, directrice départementale de l'Indre-et-Loire, et **Denis Gelez**, directeur départemental en Eure-et-Loir. Tous deux ont marqué durablement notre région par leur engagement sans faille en faveur de la santé publique et leur sens profond du service public. Leurs parcours, menés avec passion, ont toujours été guidés par la volonté d'améliorer la prise en charge et la qualité du système de santé, dans un esprit de proximité et d'écoute. Nous leurs adressons nos plus sincères remerciements et leur souhaitons une retraite épanouissante



Denis Gelez a consacré une majeure partie de sa carrière à la protection sociale et à l'Assurance maladie. Responsable de service à la CPAM d'Eure-et-Loir dès 1985, il a ensuite coordonné le risque au sein de l'URCAM du Centre, avant de devenir directeur adjoint du Groupement régional de santé publique en 2004 puis sous-directeur de l'URCAM en 2009. En 2010, il a rejoint l'ARS Centre-Val de Loire où il a poursuivi son engagement

au sein de la direction de la santé publique, puis comme directeur départemental en Eure-et-Loir. Reconnu pour sa maîtrise des enjeux de santé, son sens du management et ses qualités relationnelles, il a su accompagner les acteurs du territoire avec conviction.



Myriam Sally-Scanzia exercé plusieurs responsabilités au sein de l'ARS Centre-Val de Loire. Après avoir assuré des missions de déléguée territoriale dans le Cher puis en Loir-et-Cher, elle a pris en 2012 la direction départementale d'Indre-et-Loire, fonction qu'elle a assumée jusqu'à aujourd'hui. Son expertise, sa constance et sa personnalité chaleureuse ont marqué profondément les équipes et les partenaires du département

ON SE FORME

Une formation pour comprendre les addictions sans substance

Un adolescent sur 10 a un usage problématique des jeux vidéo ; 27,5 % des adolescents de 17 ans déclarent avoir joué à un jeu d'argent et de hasard au cours des 12 derniers mois ; 5 % des garçons et 15 % des filles de 15 ans ont un usage problématique des réseaux sociaux... Pour comprendre les enjeux de ces addictions sans substance, le centre de formation de l'Apléat-Acep, association de santé et de solidarité, propose une nouvelle formation gratuite destinée aux professionnels des établissements du Loiret et du Cher accueillant un public de 15 à 25 ans : cadres, éducateurs spécialisés, psychologues, infirmiers, animateurs socio-éducatifs, conseillers en insertion... Les professionnels du secteur médico-social jouent en effet un rôle essentiel dans la prévention, la détection et l'accompagnement des jeunes concernés par ces problématiques.

La formation pour les encadrants se déroulera sur 2 jours, du 4 au 5 novembre 2025.

La formation pour les intervenants se déroulera sur 3 jours, du 8 au 10 décembre 2025.

Contact : Marion FAL, coordinatrice du centre de formation, marion.fal@apleat-acep.com

LA SANTÉ RECRUTE



Médecin psychiatre (H/F) - Beaumont Louestault (37)

Conseiller médical - grand âge, personnes âgées H/F

Médecin Spécialiste à Langeais (37)

Gestionnaire administratif et budgétaire - personnes à difficultés spécifiques H/F - à Orléans

Médecin à la qualité des soins/ gestion des risques associés

Technicien santé-environnement H/F

S'abonner à la Lettre
Pro ARS Centre-Val
de Loire

Consulter les Lettres
Pro précédentes

Proposer un sujet,
un événement, une
offre d'emploi...



La Lettre Pro - 82 du 26 septembre 2025

Directrice de la publication : Clara de Bort

Réalisation / rédaction : Communication ARS Centre-Val de Loire

Crédit photos : ARS Centre-Val de Loire

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)